

## taxe d'apprentissage 2021 bordereau de versement



### 1 - Désignation de votre entreprise

Raison sociale : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

N° de SIRET : .....



### 2 - Contact au sein de votre entreprise

Civilité ....  Mme ....  M.

Nom et Prénom : .....

N° de téléphone : ..... Email : .....



### 3 - Montant de votre versement

Montant de votre versement de taxe d'apprentissage : ..... €

Modalités de versement ....

Chèque à l'ordre de l'INFA (à joindre à votre bordereau)

Virement IBAN FR6211449000020216301001Z83 (justificatif à joindre à votre bordereau)

Nous vous adresserons un reçu par mail dans les meilleurs délais.

Nous vous remercions de votre soutien à la Fondation INFA.

## **le saviez-vous ?** 💡

La Fondation INFA (Institut National de Formation et d'Application) est habilitée à percevoir la taxe d'apprentissage au titre des 13 % des dépenses libératoires effectuées par l'employeur qui comprennent :

> Les dépenses réellement exposées afin de favoriser le développement des formations initiales technologiques et professionnelles, hors apprentissage, et l'insertion professionnelle, dont les frais de premier équipement, de renouvellement de matériel existant et d'équipement complémentaire ;

> Les subventions versées au centre de formation d'apprentis sous forme d'équipements et de matériels conformes aux besoins des formations dispensées.

### **Bordereau à renvoyer à :**

Fondation INFA  
Taxe apprentissage  
5/9 rue Anquetil  
94130 Nogent-sur-Marne  
siege@infa-formation.com